

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 80

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le régime soviétique tel que nous le révèle le procès de Moscou. — De la guerre espagnole, il ne peut sortir que du mal. — Hitler prépare son agression.

Domage vraiment que ce procès de Moscou se soit déroulé dans un moment où toutes les pensées sont ailleurs. On n'avait pas le temps ni le cœur de le suivre, alors qu'il aurait valu la peine de concentrer sur lui l'attention universelle. Il méritait ça !

Si c'est là ce que les Soviets peuvent nous offrir de mieux en fait de justice quand ils admettent le public à regarder, on imagine l'amas d'horreurs et d'iniquités qui doivent se commettre, chaque jour, quand leurs tribunaux de bourreaux et de tortionnaires opèrent à huis clos.

Dans ce sombre Empire, presque barbare, sur lequel les despotes soviétiques entretiennent soigneusement le mystère et la nuit, on était autorisé, pour une fois, à regarder fonctionner la machine à condamner. Par le judas entr'ouvert de cette immense prison, qui étouffe jusqu'aux gémissements, il était, par hasard, possible de glisser un coup d'œil... Ce qu'on a vu est affreux. Que doit être ce qu'on ne voit pas !

Tout le monde doit savoir maintenant le sort que les gouvernants bolchevistes réservent à leurs adversaires politiques. Ils le tuent.

Seize accusés ! Seize fusillés ! Ah ! ça n'a pas traîné ! Que sont ces cour martiales du temps de guerre, auprès d'un pareil tribunal ? Quant aux débats, si l'on peut ainsi dire, ils furent aussi chargés de mystères et d'étrangetés que d'être l'instruction. Aucune précision dans l'accusation ! Aucun document fourni. Aucune pièce. A peine a-t-on pu deviner qu'il s'agissait d'un complot. De quel nature ? Contre qui ? Comment ? Pour qui ?... Questions sans réponses ! Tout cela est resté dans l'impensé. Les accusés n'avaient pas de défenseurs, donc l'accusation n'avait pas de contradictoire. Ils y avaient renoncé, a-t-on dit ! — Autre fait inouï : il n'y a pas eu un seul témoin à décharge. Cela en dit long sur la terreur qu'inspirent les bourreaux soviétiques. Celui qui eût risqué un mot en faveur des accusés savait à quoi il s'exposait.

Il est donc reconnu désormais, publiquement proclamé, qu'en régime communiste toute critique est un crime. Voilà la liberté ! — Un crime légalement puni de mort. Voilà la justice !

Que des choses pareilles se passent en période révolutionnaire, c'est horrible. Mais cela se peut expliquer par le désarroi des esprits et la fureur des passions. Cette excuse ne saurait être invoquée ici, puisque les Soviets sont installés en Russie depuis 20 ans, exactement.

On y est donc en régime normal. Dans ce système communiste, qui nous est présenté comme le modèle achevé de l'organisation sociale, il est donc normal et légal de tuer des hommes parce que leurs opinions déplaisent aux gouvernants.

Tels sont ces « Libérateurs » de l'humanité ! Tel est le régime de honte, de despotisme et de sang que l'on se ose proposer aux Français !

De cette guerre espagnole, il ne peut sortir que du mal !

Pour la France, à laquelle il ne nous est pas défendu de penser, aucune solution de l'atroce conflit n'apparaît exempte de risques. Inutile d'insister sur les aléas dangereux que présenterait pour nous et pour notre Afrique du Nord, un gouvernement espagnol de type fasciste ou hitlérien, forcément orienté vers l'Allemagne et l'Italie. Quant aux désagréments du voisinage immédiat avec une dictature communiste ou anarchiste, ils n'ont pas besoin, non plus, d'être démentés !

Pour l'Espagne, on cherche vainement aussi où est son intérêt. Aucun gouvernement ne sera capable de ramener l'accord et la vraie paix en ce pays voué aux séparatismes et aux déchirements. De quel côté gagnerait-il le plus ou perdra-t-il le moins ? Qui pourrait le dire ? L'Espagne est guettée, ici et là, par deux dicta-

tures dont il est impossible de prévoir quelle sera la moins féroce, la moins impitoyable et la plus impuissante à faire du bien !

Sait-on seulement qui sera vainqueur, des gouvernementaux ou des rebelles ?... Peut-être ni ceux-ci, ni ceux-là. Ce qui triomphera, sûrement, c'est la rancune et la haine, la misère et la désolation.

Car, dans cette affreuse guerre, si on ne sait pas qui sera victorieux, on peut dire d'avance et sans se tromper qui sera vaincue : et ce sera l'Espagne !

Donc le gouvernement allemand a déclaré son accord avec le gouvernement français et il a procédé, tout de suite, à l'embargo sur les armes à destination de l'Espagne.

Voilà, cette fois, une bonne nouvelle dont on était prêt à se réjouir...

Lorsqu'on a connu le décret par lequel le Führer a fixé à deux années la durée du service actif dans l'armée allemande.

D'après les premières estimations, la réalisation de ce projet portera à 800.000 ou 900.000 hommes les effectifs de paix de l'armée allemande. Dans ces chiffres ne figurent pas les effectifs des diverses organisations paramilitaires.

La presse allemande essaie de justifier cette décision par la récente augmentation des effectifs de paix de l'armée rouge, ainsi que par l'activité politique à laquelle, selon l'avis de Berlin, se livrerait la III^e Internationale dans plusieurs pays européens. Et voilà !

Après ce coup-ci se trouverait-il encore des gens pour ne pas vouloir croire qu'Hitler prépare son agression ?

Peut-être ! J'en ai connu dans l'Est qui, le 5 août 1914 — c'est-à-dire le 3^e jour de la mobilisation, alors qu'on se battait déjà sur la frontière où les troupes de couverture étaient parties depuis 8 jours, alors que la Belgique et le Luxembourg étaient déjà envahis — m'arrêtaient, dans la rue, pour me demander : « Alors, vraiment, cher ami, vous croyez qu'il y aura la guerre ? »

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Echos de Biarritz

On écoute. Le canon tonne-t-il ? Chacun, sans cesse, est aux aguets pour l'entendre. Et pour regarder les avions qui passent, chargés de mystère.

Par ailleurs, la vie de plage et de casino continue.

Biarritz a vécu des heures espagnoles. L'Espagne d'ailleurs est si proche ! D'un côté le « Front populaire », de l'autre le « Front des travailleurs ». Les garçons de restaurant aussi. Et les travailleurs engagés. De l'autre côté, la vieille colonie espagnole, qui a enrichi ce pays, qui l'aime et qui, à chez les rebelles, tant d'amis, de parents.

Tel vieux « biarrois », qui habite cette ville depuis 20 ans, dont le gendre et le neveu, viennent d'être tués... Il est là, comme tous les jours, à la terrasse d'un café, en face du casino — pour qu'autour de lui les hommes ignorent la nouvelle sanglante qu'il vient d'apprendre. Le garçon qui le sert a son frère et son cousin qui viennent d'être tués, eux aussi « de l'autre côté »...

Ils se réconfortent d'ailleurs. On perçoit les complications futures qui, déjà, les rassemblent. Le sol natal, la patrie, la force de l'amour, de la malade, de la mort. Que du moins ils ne puissent accuser personne d'être nous d'avoir placé son doigt entre l'écorce et l'arbre sanglants, faits de chair humaine...

Un monsieur cause avec une jeune fille. Soudain, il a peur. Serait-elle du « mauvais parti » ? Il se lève, il s'écarte, violet. « Allons, dit-elle ! Je suis du parti des vivants ». Il revient.

Je voudrais entendre beaucoup de phrases semblables à celle-là.

Tout près de la Bidassoa, un aubergiste en quinze jours a fait fortune. C'est de sa terrasse qu'on entend le mieux les bruits de la bataille, qu'on voit le plus passer de cortèges « matelassés ». Espagnols rouges ou blancs — étrangers aussi — regardant les picadors de cette corrida effroyable. Cependant, des touristes souillés cassent des bouteilles et chantent des airs nègres...

Les amitiés françaises, elles-mêmes, souffrent. Les pauvres sont « Fronte po-

Informations

En Espagne

Radio-Séville dans son émission de 8 h 30 diffuse les informations suivantes :

« Dans la région de Huelva, les derniers éléments marxistes qui se cachaient ont été pourchassés.

« D'après un message capté sur des ondes extra-courtes, le pain et les articles de première nécessité manquent à Madrid et la situation financière du gouvernement est critique.

Devant Cordoue

Le général Franco annonce qu'une forte colonne ennemie a attaqué Cordoue dans l'après-midi. Mais, mis au courant des intentions de l'ennemi, le chef des armées du Sud a fait bombarder par avions cette colonne, au moment même où elle se mettait en marche. Le bombardement fut tel que la colonne fut en partie détruite et que ce qui en restait, un millier d'hommes, se rendit aux autorités de Cordoue.

Sur le front de Guadarrama

Un combat désespéré s'est engagé dans les monts de Guadarrama. Un duel d'artillerie a lieu entre les forces rebelles et gouvernementales.

De nombreux avions rebelles ont survolé, en effet, El Reventon, entre Penalara et le col de Navafria. Une escadrille gouvernementale s'est aussitôt envolée et a engagé le combat.

A St-Sébastien

On craint que les rebelles n'essayent de débarquer des troupes de quatre navires de guerre, se trouvant au large de Saint-Sébastien.

Le projet de non-intervention

On a enregistré, à Rome, avec intérêt certaines informations qui prêtent au gouvernement français l'intention de convoquer une conférence ou un comité pour la mise en application et le contrôle de l'embargo sur les armes à destination de l'Espagne. Mais on n'exprime, pour le moment, aucune opinion sur l'opportunité de cette réunion.

La question de l'embargo

On annonce officiellement à Moscou, que le gouvernement des Soviets a informé le gouvernement français, qu'il acceptait de placer un embargo sur les exportations d'armes et de munitions en Espagne.

Les Soviets s'engagent à annuler aussi les contrats qui ont pu être passés, en Russie, pour la fourniture d'armements et de munitions en Espagne, à condition que l'Italie, l'Allemagne et le Portugal donnent leur adhésion à un accord analogue.

En Allemagne

Le chancelier Hitler a signé lundi un décret portant à deux dans la durée du service militaire actif dans les trois armes composant l'armée allemande.

A ce sujet, l'agence officielle D.N.B. a communiqué le décret suivant : « Par application de l'article 8 de la loi militaire du 21 mai 1935, j'annule mon décret du 22 mai 1935 fixant la durée du service à un an, et j'ordonne ce qui suit :

« La durée du service actif dans les trois armes composant l'armée est fixée d'une manière uniforme à deux ans. Le ministre de la guerre, commandant en chef de l'armée, promulguera les ordonnances nécessaires pour l'exécution et la période de transition. »

La session de la S.D.N.

La quatre-vingt-troisième session du Conseil de la S.D.N., qui s'ouvrira à Genève le 18 septembre, à 17 heures, selon l'ordre du jour provisoire qu'a publié lundi le secrétariat, aura à traiter vingt-quatre questions.

Parmi celles-ci figurent la mise en œuvre du principe du pacte de la S.D.N. et le traité de garantie mutuelle entre l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, fait à Locarno le 16 octobre 1925.

L'Égypte à la S.D.N.

Le Conseil de gérance égyptien a télégraphié au premier ministre Nahas Pacha, qui se trouve actuellement à Londres, pour signer le nouveau traité d'alliance et d'amitié anglo-égyptien, afin de l'informer qu'il était autorisé à présenter officiellement une demande d'admission de l'Égypte au sein de la S.D.N.

A cet effet, Nahas Pacha se rendra à Genève quelques jours après la signature à Londres du traité anglo-égyptien.

« Les riches ont peur que, soudain, les « communistes » (?) les égareront. A chaque tournant de route, passagers et piétons se dévisagent avec méfiance. Ces « travailleurs » que le chômage guette, ces « riches » plus qu'aux trois quarts ruinés, ne comprennent-ils pas l'horreur de la guerre civile dont l'épave rouge vient jusqu'à eux ? » (Marianne).

F. L.

L'Angleterre en Ethiopie (?)

Le « News Chronicle » annonce qu'un appel aurait été adressé à la Grande-Bretagne par soixante chefs Galla, représentant une population de deux millions d'habitants, demandant à la Grande-Bretagne d'accepter un mandat sur un territoire de 50.000 milles carrés, soit environ 80.000 kilomètres carrés, en Ethiopie.

Ce territoire, qui s'étend jusqu'à la frontière du Soudan, est un des plus fertiles de l'Afrique Orientale.

Le journal croit savoir que le ras Imrou, qui est à la tête du gouvernement éthiopien, à Gore, serait prêt à coopérer avec l'Angleterre, au cas où elle accepterait le mandat proposé.

La proposition aurait été faite par l'intermédiaire du consul britannique à Gore.

EN PEU DE MOTS...

— Au tirage de la Ville de Paris 1904, le numéro 91.364 est remboursé par 200.000 francs. Le numéro 14.476 est remboursé par 10.000 francs.

— Au village de Prasles, près de Châteaun-Thierry, un entrepreneur de plomberie, Raymond Goumeux, 32 ans, a tué sa femme de deux coups de rasoir, à la suite d'une scène de jalousie. Il s'est, ensuite, suicidé.

— Dans les Alpes, par suite d'une collision entre un autocar chargé d'excursionnistes et une voiture particulière, le feu s'est déclaré dans le car. Il y aurait 8 morts et 30 blessés.

— En juillet 1937, l'Allemagne aura 1.200.000 hommes sous les armes. Ces effectifs tomberont ensuite à 900.000 contre 598.000 en 1934.

NOS ÉCHOS

Les mots du mort.

On faisait remarquer à Charles Benoit, quand il était député, que dans la salle des Pas-Perdus de la Chambre, il ne causait familièrement qu'avec quelques privilégiés, tandis qu'à la tribune il répondait à tout le monde :

« A la tribune, répliqua-t-il, je ne choisis pas mes interlocuteurs. Ici, je les choisis, comme je choisis les gens que j'invite à dîner.

Et, avec une verdeur toute gauloise, il expliquait pourquoi il se refusait à toute conversation avec certain adversaire :

— Parce que, à la différence des apothicaires de Molière, j'ai l'habitude de ne parler qu'à des visages.

On lui montrait un jour M. Briand causant au milieu d'un groupe de députés de toutes nuances.

— C'est un charmeur, disait-on.

— Et même un charmeur de serpents, fit-il.

Pax.

En Chine, la guerre civile est une institution aussi ancienne que respectable et respectée.

Deux villages voisins se battent périodiquement. Ça ne veut pas dire qu'on ne s'entend pas.

A preuve : quand on a fini de tirer, les parlementaires s'entendent. Chacun ayant bien tenu compte, de ses morts, rien n'est plus simple : chaque village paie les gens que ses hommes ont tués.

Un villageois vaut 100 dollars chinois, l'homme de la ville vaut 1.000 dollars, les femmes rien.

On paie cash.

Après quoi, on est ami comme devant.

Les Européens ne savent pas s'organiser !

Du tac au tac.

C'est un Hollandais qui n'a rien d'hitlérien.

L'autre jour, un de ses amis nazis lui assure :

— Croyez-moi, un jour vous aurez Hitler en Hollande.

Et l'autre, sans sourciller :

— Bon ! Lorsqu'il viendra, nous l'accueillerons bien : nous avons déjà l'expérience de ces choses... Oui, avec l'ex-kaiser Guillaume II.

Candeur.

Madame a conduit son petit garçon dans un grand hôtel. L'enfant auquel les premiers principes d'instruction ont été donnés aperçoit sur une porte cette inscription :

— Ne fermez pas. Yale s'en chargera. Un groom haut comme une botte stationne à trois pas. L'enfant le regarde et, s'adressant à sa mère :

— Tu ne crois pas que c'est celui-là, Yale ?

Cadet Rousselle n'a plus de maison.

Qui de nous n'a chanté, dans son enfance, Cadet Rousselle à trois maisons... ?

Cadet Rousselle n'avait peut-être pas

LES CONTEURS DE CHEZ NOUS

Le Cornet à Bouquin

— Et ça se passait

— Au 63^e territorial, à 900 kilomètres du front, la dernière année de la guerre. Il y avait trois casernes, trop dépeuplées hélas ! La troisième, par ordre d'importance et de grandeur, était la nôtre : un ancien couvent qui gardait un petit campanile en capuce et quatre cyprès en oraison. On n'y logeait que deux maigres compagnies de vieilles classes, vidées de tous leurs éléments robustes et utiles. Ces vétérans sans gloire et sans-paille n'assuraient que des services tranquilles et des gardes paisibles. Des ruraux pour la plupart, de ces anciens si profondément enracinés dans la glèbe que leurs pas semblaient traîner des mottes. Ils estimaient qu'on eût mieux fait de les laisser tailler la vigne, semer la patate et le blé. En attendant, ils se reposaient. C'était la première fois, depuis les jours tricolores de l'active et des périodes (capote bleue, guêtres à la craie, pantalons garance), qu'ils gagnaient leur soupe à ne rien faire.

A l'exception d'une vingtaine d'hommes, en effet, dont on avait surpris le dévouement dans l'ahurissement de l'arrivée au dépôt, impossible de saisir les autres au moment des relèves. Il arrivait que le sergent aperçut, dans un coin d'ombre ou de soleil, selon le cadran de l'année, de braves pépères en bonnet de police, palabrant et fumant. « Voici mon affaire », se disait-il. Mais, au moins par suspect, tout ce monde rentrait sous terre ou s'évanouissait dans les murs. Si trois ou quatre trainards se laissaient surprendre, on les voyait soudain se saisir la tête, les mains crispées, les yeux fous ou se défilier comme des canards boiteux. On ne pouvait rien demander à ces pauvres bougres... Durant qu'on s'apitoyait, ils étaient garés.

Is en étaient arrivés à ce point d'alerte constante et de défiance endémique que Muzillon, sergent vaguesme, ne parvenait plus à distribuer ses lettres. Dès qu'ils voyaient luire le bout de sa jugulaire dorée, ces lourds meneurs de boeufs et de soies, encore un coup, s'évanouissaient. En vain criait-il : « C'est le courrier ! » Bah ! Souvenez-toi de ta mère. Pour vivre heureux... On-dit et proverbes en langue d'oc ou de oui cloignaient ces prudents R.A.T. des secteurs dangereux.

La musette de Muzillon se gonflait chaque jour davantage. Il portait une poche de sarrigole. Seuls, s'aventuraient près de lui, ceux qui étaient à l'épreuve, les vingt, les sacrifiés.

A la fin, sous le poids des lettres et des responsabilités accrues, Muzillon eut une idée, une idée pratique, ce qui n'est point si mal, somme toute, pour un gradé. Il acheta au bazar de la ville un cornet à bouquin et profita de la petite revue familière qui se passait le samedi à l'ombre pointue du campanile (encore beaucoup s'y déballaient-ils) pour faire une déclaration publique aux hommes rassemblés.

— Regardez-moi bien tous : je suis le sergent-vaguesme, Muzillon Victor, votre facteur. C'est moi qui vous porte des nouvelles des boeufs et des femmes, c'est moi qui distribue les mandats et les billets. Avec moi, rien à craindre, tout à espérer. Vous voyez cette trompette ? Je l'ai achetée pour vous. Impossible de confondre avec un clairon. Ecoutez-la. Tu-u-u tu Tu ! Quand vous l'entendez, ça voudra dire : « Tout le monde dans la cour ! Le vaguesme à des nouvelles et de l'argent plein sa musette. A nous la galette et l'amour ! »

On rit, on applaudit et la sarrigole perdit son vertige. Chaque jour, au premier tu-u-u, c'était une joyeuse dégringolade dans les deux ou trois escaliers de la caserne et tous les pénétrés de la caserne étaient dans un grand hourvari de jurons et de bourrades autour de la musette du sergent Muzillon. A vrai dire, en dépit de ces apparences, ces R.A.T. ne riaient pas toujours, beaucoup ayant des fils ou des neveux au front.

Le simple sous-lieutenant, garde-pêche dans le civil, qui commandait ces laissés-pour-compte, reçut un jour les plaintes des corvées mécontents. Les dévoués du premier jour ne se résignaient plus. La guerre était trop longue. La foi se

perdait. On en avait soupe de corvées et de gardes ! Aux autres !

L'adjudant Lespoutit fut chargé de pourvoir d'urgence à une répartition plus équitable de ces humbles devoirs militaires. « Comptez sur moi ! » Il dit, et, comme il était partisan de l'offensive à outrance et des coups de surprise, il se rua dans les chambrées, les lavabos, les magasins. Mais quelque guetteur avait déjà donné l'alarme : le vide se faisait devant le « juteux ». Ses quêtes, ses chasses, ses traques n'amenèrent que des prises rares et sans résultat effectif. Les hommes interpellés étaient toujours porteurs de quelque dispense d'importance de cachets et de paraphes. Pourtant il restait cent quatre-vingts R.A.T. dans cette caserne, on les voyait à la soupe, à la chambrée ; où se cachaient-ils ensuite ?

— Où les cachez-vous ? demandait l'officier à l'adjudant. Les deux premières casernes rigolent, la ville rigole, mais moi je ne rigole pas !

« Ça se voyait. Cette situation intolérable allait être portée à la connaissance des autorités militaires — et le risque était gros — à moins que l'adjudant Lespoutit ne remit à son supérieur, dans les vingt-quatre heures, une liste nominative de corvées et de sentinelles établie avec des éléments nouveaux, réels et présents.

L'adjudant ne dormit pas de la nuit, mais lui aussi eut une idée. C'était la deuxième qui naissait dans cette petite caserne, cette année-là.

Au cours de ses rondes et de ses poursuites, il avait découvert la cachette où le vaguesme rangeait le cornet à bouquin. Une demi-heure avant la distribution du courrier, ayant donné des consignes à deux caporaux qui se glissèrent le long des murs, il prit la trompette, se dissimula derrière un arbre — tel le chasseur à l'arpège — et se mit à lancer des tu-u-u si puissants qu'on les entendit de la ville. Aussitôt, roulement dans les chambrées, rires dans les corridors, pas accélérés dans la cour. Mais tout le monde bientôt de s'entre-regarder. Où diable se cachait le vaguesme ?

Alors Lespoutit se démasqua. Triaison ! Sauve qui peut ! On entendit toutes les clamours échevées de l'alarme et de la déroute. Trop tard, hélas ! Les caporaux avaient fermé les portes. Les deux compagnies de R.A.T. se trouvaient prises comme des rats.

— A droite, alignement !

Bon sang ! On eût dit un adjudant de l'active. Et la répartition, la distribution commença : ceux-ci au magasin à fourrages, ceux-là aux prisonniers de guerre, les autres... Vingt hommes qui, forts de six mois « d'embauscade », se croyaient en fait et en droit, affranchis de corvées et de service, se virent rejetés dans le rang par la déloyauté (pensaient-ils) du sergent-vaguesme. Quand celui-ci, survenant dix minutes après, eut retrouvé son cornet dans le trou habituel et que, la musette rebondie, il jeta ses appels pour la distribution des lettres, une immense et houleuse huée lui répondit.

— Tu-u-u... !

— Hou-ou-ou-ou !

Il recommença, ils recommencèrent. Est-ce qu'ils étaient pris de folie ?

— J'ai plus de trente mandats, criait-il, tas de ballots !

Il se fit un grand silence. Trente mandats ! N'était-ce pas une nouvelle ruse ?

Il y avait une vingtaine d'hommes furioux d'avoir été « possédés » mais qui n'avaient plus rien à perdre.

— Allez, les volontaires !

— Filhol ?

— Voilà... Merci... C'est égal, sergent, on ne vous pardonnera pas de si tôt d'avoir prêté votre musique à l'adjudant. Nous avions confiance en vous. Vous nous avez trompés !

On s'expliqua. Cependant, la bonne foi de Muzillon reconnue, on ne se priva pas de blâmer sa négligence et sa légèreté. Une trompette comme ça ne se laisse pas dans un trou à portée de l'œil et de la main ; ça s'enferme, à double tour, dans le bureau de la compagnie.

LÉON LAFAGE.

Vocabulaire approprié.

— Et ta tante à héritage ?
— Elle est claquée.
— Diable ! Et tu hérites ?
— Mon vieux, si j'héritais, je dirais : « Elle est morte ».

Insolences.

— Monsieur, si vous continuez à me toiser de la sorte, vous recevrez mes témoins et nous irons sur le pré.
— Ah ! vous avez donc faim ?

LE LISEUR.

Chronique du Lot

L'OFFICE DU BLE DANS LE LOT

(Communiqué par le Comité départemental du blé)

Le 22 août 1936, s'est tenue, à la Préfecture, sous la présidence de M. le Secrétaire général de la Préfecture du Lot, la séance d'installation du Comité départemental du blé.

L'Assemblée composée des représentants des producteurs de blé, des consommateurs, des industriels intéressés et de l'Administration, a constitué son bureau, puis a discuté les chiffres qu'il fallait proposer à l'Office National Interprofessionnel du blé au sujet de l'importance de la récolte, du prix du quintal de blé et de l'échelonnement des ventes.

Les membres de l'Assemblée ont admis, en définitive, les chiffres de 45.000 hectares de surface ensemencée en blé et un rendement moyen de 8 quintaux à l'hectare.

L'importance de la récolte de blé en 1936 peut donc s'évaluer à 360.000 quintaux.

Par comparaison avec le prix moyen des dix dernières années, abstraction faite des années 1934 et 1935 pour lesquelles le cours du blé était obligatoire, le prix du blé a été fixé à 1.200 francs l'hectare.

Le Comité proposera donc à l'Office National le prix de 150 francs pour le quintal de blé.

Quant à l'échelonnement, les membres du Comité ont été unanimes à décider que le Comité proposerait à l'Office National de ne faire aller l'échelonnement des ventes du blé que jusqu'au 31 mars. Il est, en effet, d'usage, que les ventes se fassent dès les battages terminés.

Le Comité a, ensuite, élu diverses Commissions, telles que la Commission d'Escompte qui sera chargée d'examiner le cas des coopératives et des agriculteurs qui demanderont des avances au Crédit Agricole Mutuel et la Commission d'arbitrage à laquelle le Comité a donné pleins pouvoirs pour trancher les différends qui s'élevaient entre les agriculteurs et les stockeurs ou entre les stockeurs et la meunerie, au sujet de la qualité des blés.

Dès que les modalités de détail de fonctionnement de l'Office du blé seront connues, le Comité départemental du blé les portera à la connaissance des producteurs de blé.

LES ENFANTS DE FIGEAC A PARIS

Notre Amicale donnera cette année son troisième déjeuner annuel des vacances le samedi 5 septembre à Figeac.

Un menu de choix, au prix de 22 francs service compris sera servi à midi à l'hôtel David ; à l'issue du déjeuner et toute la soirée grand bal avec l'orchestre habituel Aigueperse-Allard.

Tous les compatriotes et leurs amis se trouvant au pays à cette date auront à cœur de se trouver réunis dans notre petite capitale.

Envoyez votre adhésion avant le 2 septembre dernier délai à Mme Fauroux-Loubet, Présidente de la Commission des Fêtes, Téléphone n° 47, à Figeac ou à l'hôtel David, Téléphone n° 16, à Figeac.

Le Secrétaire général, C. CALÈS.

Légion d'honneur

Dans la promotion du ministère des Affaires étrangères, nous relevons avec plaisir le nom de M. Albert Duphénéux, industriel à Tournai (Belgique), qui est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. Albert Duphénéux est un de nos compatriotes, originaire de Cahors. Nous lui adressons nos vives félicitations.

P.-O.-MIDI

M. Emile Boucher, sous-chef de gare intermédiaire de 2^e classe à Souillac, vient d'être définitivement reçu au concours de sous-chef de gare de 2^e classe et classé 5^e sur 40 concurrents. Nos félicitations.

Service de santé

M. le lieutenant d'administration de la direction du service de santé de la 17^e région est désigné pour Madagascar.

MM. le médecin-commandant Duga, rentré d'Afrique Occidentale française, en congé ; le médecin-lieutenant Seyberlich, rentré de Madagascar, en congé, sont affectés au 16^e Tirailleurs Sénégalais.

Gendarmerie

Notre compatriote, M. Combes, capitaine de gendarmerie, à Figeac, est nommé à la garde républicaine de Paris (infanterie).

Nous adressons nos vives félicitations à M. Combes, dont le départ sera vivement regretté par les nombreux amis qu'ils compte à Cahors et à Figeac.

Pigeon-voyageur

Il a été recueilli un pigeon voyageur, à Martel, par M. Marcel Alagnou. Il porte à la patte droite un anneau sur lequel on lit : C. 36.610.528, France. Sur la patte gauche : La Rapide-Decezeville (Aveyron).

Incendie

Dans la nuit de samedi, un incendie a éclaté dans un immeuble situé à Lagatinque (commune d'Uzès-les-Oules), habité par les époux Marceac, qui ont eu tout juste le temps de se sauver.

Une anesse, qui était dans l'écurie, le mobilier, la grange et le foin qu'elle contenait ont été la proie des flammes. On ignore les causes du sinistre. Les pertes sont couvertes par une assurance.

Une roue se détache

M. Souliadi, coiffeur à Alviac, était en moto et descendait une côte, lorsque la roue avant de la machine se détacha. M. Souliadi fut violemment projeté sur la route.

Dans la chute, il a reçu de nombreuses contusions sur tout le corps. Toutefois, son état ne semble pas grave.

Renouvellement des membres sortants du Bureau

Par suite de la démission — pour cas de force majeure — de M. Lafon du C.A. biennais, quatre membres sont donc à élire.

Sont élus à l'unanimité : MM. As-

AVIS AUX PRODUCTEURS DE BLE

De la Direction des Services Agricoles du Lot :

Afin de procurer, dès maintenant, aux producteurs du blé les avantages que la loi du 15 août 1936 sur l'Office National Interprofessionnel du blé leur apporte, M. G. Monnet, Ministre de l'Agriculture, a mis au point, en accord avec la Banque de France et la Caisse Nationale de Crédit Agricole, une formule qui permet, en attendant les décrets d'application et les décisions du Conseil Central, de mettre à la disposition des Coopératives et des cultivateurs des avances immédiates en vue du financement de leur récolte.

Des instructions nécessaires seront adressées incessamment aux succursales de la Banque de France et aux Caisse régionales de Crédit Agricole.

Les Coopératives pourront, pour les blés reçus et logés par elles, dans la limite de 100 quintaux par adhérent, verser un acompte de 75 francs par quintal qu'elles obtiendront par l'escompte d'effets auprès des Caisse régionales de Crédit Agricole.

Par ailleurs, les cultivateurs, membres de Coopératives, pourront, pour les blés non livrés, souscrire des warrants à l'ordre de ces dernières et bénéficier également d'avances de 75 fr. par quintal.

Enfin, les agriculteurs isolés pourront, pour les besoins de leur exploitation, se procurer directement, auprès des Caisse de Crédit Agricole mutuel, par la souscription de warrants agricoles, des facilités de même nature.

Il est rappelé que les frais de transcription des warrants ont été ramenés, récemment, à un taux très modéré.

Par ailleurs, l'attention des négociants est tout spécialement appelée sur l'obligation qui leur est faite par la loi de respecter, au même titre que les Coopératives, l'échelonnement des ventes, qui sera précisé avant la fin du mois par le Conseil Central de l'Office National du Blé.

Ils doivent, en conséquence, dans l'attente de cet échelonnement, limiter leurs achats à 100 quintaux par chaque vendeur.

ASSURANCES SOCIALES

AVIS TRÈS IMPORTANT. — La nouvelle réglementation sur les assurances sociales a prévu que les Unions Régionales visées à l'article 30, du décret-loi du 28 octobre 1935, se substitueraient aux caisses de capitalisation pour assurer, à compter de l'échéance du 1^{er} septembre 1936, le paiement des arrérages des pensions d'invalidité.

Les assurés sociaux intéressés sont informés que, pour éviter tout retard dans le service de ces arrérages, les fonctions dévolues provisoirement aux caisses de capitalisation sont prorogées au nouveau.

Par conséquent, au 1^{er} septembre prochain, le paiement des dites pensions sera assuré comme par le passé, par les caisses de capitalisation auxquelles s'adressaient antérieurement les assurés sociaux titulaires d'une pension d'invalidité.

Contre les fraudeurs

Le ministre du travail a décidé la création en marge de service normal d'inspection d'une brigade de repression des fraudes en matière d'assurances sociales.

Mutations

L'adjudant-chef Cassou, l'adjudant Oriol, les sergents-chefs Rivière, Poli attendus d'Indochine ; les sergents-chefs Laour, rapatriés de la côte française des Somalies, Caussines, Vincenti, rapatriés d'Afrique Occidentale française ; le caporal musicien Bequet, rapatrié de Chine, sont affectés au 16^e Tirailleurs Sénégalais.

Distinction honorifique

M. Marcel Gizard, gendarme à la brigade de Souillac, vient d'obtenir une médaille d'honneur pour son dévouement, comme instructeur, à l'école de perfectionnement des sous-officiers de réserve. Nos félicitations.

Pigeon-voyageur

Il a été recueilli un pigeon voyageur, à Martel, par M. Marcel Alagnou. Il porte à la patte droite un anneau sur lequel on lit : C. 36.610.528, France. Sur la patte gauche : La Rapide-Decezeville (Aveyron).

Incendie

Dans la nuit de samedi, un incendie a éclaté dans un immeuble situé à Lagatinque (commune d'Uzès-les-Oules), habité par les époux Marceac, qui ont eu tout juste le temps de se sauver.

Une anesse, qui était dans l'écurie, le mobilier, la grange et le foin qu'elle contenait ont été la proie des flammes. On ignore les causes du sinistre. Les pertes sont couvertes par une assurance.

Une roue se détache

M. Souliadi, coiffeur à Alviac, était en moto et descendait une côte, lorsque la roue avant de la machine se détacha. M. Souliadi fut violemment projeté sur la route.

Dans la chute, il a reçu de nombreuses contusions sur tout le corps. Toutefois, son état ne semble pas grave.

Renouvellement des membres sortants du Bureau

Par suite de la démission — pour cas de force majeure — de M. Lafon du C.A. biennais, quatre membres sont donc à élire.

Sont élus à l'unanimité : MM. As-

Assemblée générale du District du Lot

LIGUE DU MIDI DU FOOT-BALL ASSOCIATION

L'Assemblée générale du District du Lot s'est tenue, dernièrement, à Cahors, sous la présidence de M. Teysnière, assisté de M. Guénard, le nouveau et sympathique président de la Ligue du Midi.

M. de Président du District, en ouvrant la séance, adresse des souhaits de bienvenue aux délégués présents, les remercie de leurs efforts constants en faveur du football association, et forme des vœux pour la prospérité du District et de ses clubs. Il constate, avec joie, les heureux résultats obtenus au cours de la saison écoulée — résultats dont tous les clubs affiliés doivent être fiers — et espère que les progrès constatés iront toujours s'accroissant.

M. Guénard, à son tour, après avoir remercié les membres du District de leur cordiale collaboration, les assure de tout le bienveillant dévouement du Bureau de la Ligue qui ne ménagera aucun effort pour le football lotois.

Après ces deux allocutions, chaleureusement applaudies, l'Assemblée examine les divers points de l'ordre du jour.

La situation financière est des meilleures, puisque, M. Astruc annonce un excédent de recettes de 745 fr. 30, contre 315 fr. 30 l'an passé, à la même époque. Les délégués approuvent les comptes de M. le Trésorier et le félicitent pour la bonne gestion de la caisse dont il a la charge.

L'Assemblée générale de la Ligue du Midi ayant décidé de supprimer les 3 abonnements à Midi-Football et de leur substituer un abonnement à France-Olympique qui publiera les procès-verbaux officiels de réunions du Bureau de la Ligue — les sommes à verser, par les clubs, pour leur participation aux championnats seront donc les suivantes :

En 1^{re} série, pour une équipe engagée : 225 fr. ; pour 2 équipes engagées : 230 fr. ;

En 2^e série : 170 fr. ;

En 3^e et 4^e séries : 120 fr.

Comme par le passé, les licences devront être demandées directement à M. Astruc, 37, rue Nationale, Cahors. Elles seront vendues 2 fr. 50 pièce. Toute commande devra être accompagnée de son montant pour être prise en considération.

CHAMPIONNATS

1^{re} série : Equipe 1. — Contrairement à ce qui avait été fait l'an passé, les clubs de 1^{re} série seront groupés en une poule unique, avec matches aller et retour. Les clubs seront autorisés à se déplacer par autocar. Dès à présent, les dates suivantes sont retenues pour faire disputer les matches officiels :

11 et 25 octobre ; 8, 15 et 29 novembre ; 6, 13 et 20 décembre ; 10 et 17 janvier.

Tout match qui, pour une raison quelconque, ne pourra avoir lieu à la date prévue se jouera le premier dimanche suivant où les deux clubs qui devaient se rencontrer seront libres.

La limite d'engagement est fixée au 5 septembre et tout club qui le 30 septembre n'aura pas soldé ses droits d'engagement ne pourra disputer les championnats.

Equipes II. — S'il y a trois équipes engagées ou plus, une poule particulière sera constituée, sinon les équipes II seront assimilées aux clubs de 3^e série.

2^e série : pas de championnat, les délégués présents demandant le décalage de tous ces clubs à la série inférieure.

La 3^e série comprendra donc toutes les sociétés groupées, la saison écoulée, en 2^e et 3^e séries. Le calendrier sera élaboré fin septembre et communiqué aussitôt à toutes les équipes engagées. Limite d'engagement : 15 septembre ; limite de versement des cotisations : 30 septembre.

Les nouveaux clubs — et nous sommes certains qu'ils seront nombreux — seront admis en 4^e série. Limite d'engagement et de versement des cotisations : 15 octobre.

Match de propagande. — La rencontre Ligue-District — sous réserve d'approbation par le Bureau de la Ligue — aura lieu à Montcuq, si l'équipe de l'U.S. montcuquoise participe aux championnats, dans la négative, elle se disputera à Cahors. Des rencontres inter-districts seront organisées.

Sélection des joueurs. — Les joueurs qui composeront l'équipe départementale seront désignés par une Commission de sélection, comprenant MM. Jaby, Espaignon et Poujade, arbitres, M. Chavané, secrétaire du District.

Cette Commission se réunira 15 jours avant le match de propagande pour former l'équipe départementale dont les joueurs seront choisis parmi les bons équipiers signalés par les arbitres à la Commission.

Renouvellement des membres sortants du Bureau. — Par suite de la démission — pour cas de force majeure — de M. Lafon du C.A. biennais, quatre membres sont donc à élire.

Sont élus à l'unanimité : MM. As-

Cahors La hausse des prix

La Commission des prix, de Paris, fait connaître qu'elle a décidé de transmettre au Parquet deux affaires qui lui avaient été soumises à propos d'une fourniture de vêtements de laine. D'autre part 309 procès-verbaux ont été transmis au Parquet ; 334 boucheries et charcuteries ont été visitées et 62 dépassements de barème constatés. Mais la Commission indique, en outre, que pour les denrées autres que la viande, de nombreuses vérifications ont été opérées et il a été constaté que les prix de 610 articles étaient « exagérés » !

610 articles ! Rien que ça, et nous ne sommes qu'au début. Ainsi, parmi ces articles, n'en relevons qu'un : le sucre. Eh ! bien, la Commission a constaté « qu'il existe, en août 1936, des stocks supérieurs à ceux d'août 1935 et dont l'importance dépasse largement les besoins normaux de la consommation. » — Ce sont les termes qu'elle emploie et dont nous ne voulons pas contester la vérité !

On le dit, mais cela n'empêche pas que nombreuses sont les ménagères auxquelles il est répondu quand elles demandent du sucre : « Ah ! il n'y en a plus. La maison n'a pas encore livré. » Et, pendant quelque temps, dans notre région, elles devaient se contenter de sucre en poudre.

Cependant, si les renseignements de la Commission des prix sont exacts, il est anormal que, dans certaines régions, le sucre soit devenu rare et livré au prix fort. Le pain, la viande ont augmenté et la hausse n'est pas encore arrêtée. Le prix du vin a commencé, également, à monter. Mais voici les vendanges, peut-être redescendra-t-il ? Enfin, attendons, et qui sait, d'ici-là, la Commission des prix du ministère de l'Economie nationale aura pris des mesures ! Seront-elles efficaces ? Souhaitons-le !

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que depuis mercredi matin, Mme et M. Marty, typographe à l'imprimerie du « Journal du Lot », viennent d'hériter d'un superbe garçon, qui a été prénommé Jacques-Daniel.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Caisse d'épargne

AVIS. — Les commerçants qui ont reçu des bons en nature délivrés par la Caisse d'Épargne de Cahors sont priés de les présenter aux paiements du bureau de la Caisse avant fin août.

Se présenter aux heures d'ouverture, le lundi, mardi, mercredi, samedi ou dimanche, entre 9 heures et 11 h. 1/2.

Nécrologie

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Guillaume-Louis Robert, retraité du Crédit Lyonnais, décédé en son domicile à St-Georges.

Pendant de nombreuses années, M. Robert assura les fonctions de recouvreur au Crédit Lyonnais, à Cahors. Il était très connu et très estimé dans notre ville.

A ses obsèques, assistait une nombreuse assistance de parents et d'amis. Nous adressons à Mme Robert, à ses enfants, à la famille nos bien sincères condoléances.

Auto contre attelage

Près de Limogne, une auto dans laquelle se trouvaient plusieurs touristes est entrée en collision avec une charrette, appartenant à M. Delpierrier, de Limogne. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

La voiturette s'est renversée

A Quenouille (commune de Laval de Cère) le jeune René Faure s'amusa avec une voiturette dans les chemins rocailleux. Entraîné par la pente, le véhicule se renversa et l'enfant fut projeté sur le chemin et fut assez gravement blessé à la tête.

Trouvailles

M. Marcel Lascoux, entrepreneur de serrurerie à Martel, rentrant à son domicile, trouva sur la route nationale de Borzéze plusieurs sacs. Il les ouvrit et constata qu'ils contenaient des vêtements, chaussures, articles ménagers et de campement.

Il est certain que ces objets appartiennent à des touristes, à des boy-scouts, M. Lascoux s'est empressé de faire la déclaration de sa trouvaille à la mairie de Martel.

II lançait l'épervier

Au Pont-Vieux, près de Bagnac, vers 4 heures du matin, le sieur Germain Bos, cultivateur, lançait l'épervier dans le ruisseau pour attraper une belle friture. Mais les gendarmes survinrent et lui dressèrent contravention.

EDEN

JEUDI, SAMEDI (en soirée)
DIMANCHE (matinée et soirée)
Jim GÉRARD et Jeanne BOITEL
DANS
une charmante comédie

Le Grillon

Trop de vitesse!

Une auto venant de la rue Wilson prit le tournant pour remonter le Boulevard. Mais, comme elle allait à une vitesse exagérée, elle ne put pas éviter une auto qui était, cependant, stationnée devant le Café d'Alsace-Lorraine !

Le choc fut rude et provoqua un vif émoi parmi les témoins. Toutefois, les dégâts, purement matériels, n'ont pas été trop importants, et il n'y eut pas d'accident de personnes.

A l'avenir, quand les chauffeurs prendront le tournant de la rue Wilson, ils pourraient freiner et réduire la vitesse.

Aussi bien, il est regrettable de voir de nombreuses autos filer à une allure excessive dans cette rue et sur le Boulevard. C'est vraiment miracle qu'il n'y ait pas, chaque jour, surtout dans la soirée, de 5 heures à 7 heures, des accidents. Effectivement, on n'en mentionne très rarement. On ne peut que s'en réjouir. Mais, malheureusement, il pourrait bien ne pas en être toujours ainsi.

La longueur des rues et du Boulevard n'est pas si considérable, que diable ! pour que les chauffeurs éprouvent le besoin de lancer leur voiture à 40, voire 50 à l'heure. Les passants qui se rendent chez eux, ou au travail et qui sont pressés ne sont pas rassurés du tout, quand ils doivent traverser une rue.

Pas de vitesse exagérée en ville et tout le monde sera content. Car, les accidents seront toujours évités. Au reste, il faut bien rappeler qu'un arrêté municipal a fixé la vitesse des voitures, dans la traversée de la ville.

Un jour, plus prochain qu'on ne le pense, il pourrait être appliqué. Ce qui est étonnant, c'est qu'il ne le soit pas !

Jeux de noctambules

Lundi soir, un coup de fusil fut tiré sur la maison de M. Louis Delport, à Cebessut. La charge atteignit une fenêtre dont un carreau fut brisé. A ce moment, passait dans la pièce, un domestique qui aurait pu être touché par le projectile qui tomba non loin de lui.

M. Louis Delport a trouvé le projectile et l'a porté mardi au Commissariat de police. Plainte a été portée et une enquête est ouverte.

Plainte

M. Laroque, chauffeur à Cahors, demeurant rue St-Urcisse, a comme voisin de palier M. Gauthier Fernand, employé de commerce. Tous deux ne sont pas d'accord, et M. Laroque se plaint de ce que M. Gauthier l'injurie et le menace. Il a porté plainte. M. Gauthier interrogé a affirmé que ce que dit son voisin est absolument faux. Une enquête a été ordonnée.

Vandalisme

Pendant la nuit de lundi à mardi, des individus ont pénétré dans un champ en bordure du Lot, appartenant à M. Lagarde, propriétaire à Larroque-des-Arcs, et ont détruit 33 pieds de tabac et une plantation de betteraves.

Cet acte de vandalisme a provoqué une légitime protestation parmi les habitants de la commune. M. Lagarde a porté plainte au Parquet qui a ordonné une enquête. On espère bien que les coupables ne tarderont pas à être pincés.

Fête de Labarre

Voici le programme : Samedi 29 août, 19 h. 30 : Distribution des bouquets aux habitants ; 21 h. 30 : Grande retraite aux flambeaux ; 22 h. : Grand bal de nuit.

Dimanche 30 août : 10 h., Messe pour les morts de la Grande Guerre ; 17 h. : Dépot d'une gerbe au monument. Bal de jour ; 21 h. : Grand bal de nuit. Bataille de confettis.

Lundi : à 16 h. : Concours de grimaces pour belles-mères ; 17 h. : bal de jour ; 21 h. : Grand bal de nuit suivi du traditionnel grand-père.

La partie musicale sera confiée au « Rythmic-Jazz Cadurcien », sous la direction des frères Mouilhayrat, cet orchestre, nouvellement formé a déjà fait ses preuves et s'est assuré, en outre, le concours d'un virtuose accordéoniste des plus réputés de Carmaux.

Le Comité ne répond pas des accidents qui pourraient survenir pendant la durée de ces fêtes. — Le Comité.

Braconnage

Le jeune Manuel Bourade, cultivateur à La Rouquette (commune de St-Michel-Loubéjou), a été surpris en flagrant délit de pêche au filet dit araignée. Procès-verbal lui a été dressé.

II lançait l'épervier

Au Pont-Vieux, près de Bagnac, vers 4 heures du matin, le sieur Germain Bos, cultivateur, lançait l'épervier dans le ruisseau pour attraper une belle friture. Mais les gendarmes survinrent et lui dressèrent contravention.

EDEN

JEUDI, SAMEDI (en soirée)
DIMANCHE (matinée et soirée)
Jim GÉRARD et Jeanne BOITEL
DANS
une charmante comédie

Le Grillon

Anciens Elèves du Lycée Gambetta

La réunion des grandes vacances aura lieu à Luzech, le jeudi 10 septembre. Le déjeuner sera présidé par M. Léon Lafage, grand Prix de la Société des Gens de lettres.

L'organisation de cette journée est confiée à M. le docteur Jean Rougier, vice-président de l'Association des Anciens élèves, conseiller général de Luzech, assisté de MM. le docteur Aillet et Besson.

Le prix du déjeuner est fixé à 30 francs. Les adhésions doivent être adressées à MM. Farge, professeur au Lycée Gambetta et A. Bergon, imprimeur, à Cahors, avant le 6 septembre, délai de rigueur.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montriat

Assemblée générale du Comité agricole. — Nous rappelons aux agriculteurs qu'une très importante Assemblée générale du Comité cantonal aura lieu, dimanche prochain, 30 août, à 12 h. légales, dans la salle du Conseil municipal de Castelnau-Montriat.

Ordre du jour : 1^o Marchés journaliers aux chasselas. Comment assurer leur succès et défendre les intérêts des producteurs ; 2^o Organisation d'une exposition de chasselas et de fruits, à laquelle seront invitées toutes les grandes maisons d'achat de primeurs ; 3^o Questions diverses.

Le devoir des agriculteurs est de se grouper nombreux.

Permis de chasse. — La loi du 13 août a réduit de 74 francs à 50 francs le prix des permis de chasse départementaux.

Les personnes auxquelles des permis de chasse ont été délivrés au prix de 74 francs auront droit à la restitution d'une somme de 24 francs.

Les restitutions seront faites d'office sans que les intéressés aient à les demander.

La chasse sera ouverte, dans le Lot, dimanche prochain, 30 août.

A ce jour, la Mairie de Castelnau-Montriat a délivré plus de cent permis.

Catus

CHASSE INTERDITE
La chasse est interdite à la Métairie-Haute et à la Métairie-Basse.

Les Juniors

Carnet blanc. — Le 31 août sera célébré, à Luzech, le mariage de notre jeune compatriote Albert Tardieu, avec Mlle Marguerite Grané de Luzech. Nous sommes heureux de féliciter les charmants fiancés et nous leur offrons nos vœux bien sincères de bonheur.

Labalque

Probité. — Mme Bousquet, du Mercadiol, ayant trouvé un bracelet en or s'est empressée de le remettre à sa propriétaire Mme F... qui l'a vivement remerciée. Nos félicitations à Mme Bousquet.

plus endiablés, brillant feu d'artifice avec ses pièces plus nombreuses, très variées, admirablement tirées par M. Garrigues.

Le bal champêtre fut interrompu vers vingt-trois heures par la pluie, mais il fut continué sous la halle et dans les établissements publics jusqu'à une heure avancée de la nuit. Notre jeunesse était infatigable.

La journée du 16 août ne fut pas moins brillante. Les jeux consacrés aux enfants, leur course de bicyclette amusèrent parents et amis. Le célèbre Léopold, au jeu de la cruche, obtint son succès habituel. Nous avons regretté Courréjou au jeu de la poêle!

Les courses cyclistes régionales, grâce à un remarquable service d'ordre de la gendarmerie et de la municipalité, s'effectuèrent sans incidents, malgré un record d'affluence sur le parcours. Les passionnés du sport désaient fiévreusement sur les assauts continus des coureurs pour décrocher les prix engagés.

Le tirage de la tombola, place de l'Eglise, obtint un succès complet. Nombreux furent les visiteurs qui, à la dernière heure, ne purent souscrire, tous les carnets étaient épuisés.

Ces brillantes fêtes furent clôturées par un bal champêtre des mieux réussis avec illuminations féeriques et par la course de taureaux inédite, qui fut certainement le « clou » de la soirée.

Le concours régional bouliste, organisé par notre société locale, a eu lieu dimanche, 23 août, sur les divers terrains préparés à cet effet, avec une minute digne de tous éloges.

Les parties se déroulèrent sans aucune friction, dans une atmosphère de cordiale courtoisie, jusqu'aux finales. Toutes les quadrettes engagées ajoutèrent à leur science du jeu une discipline des plus profitables.

Nous signalerons notre quadrette locale, composée de Delphe René, Lagarde Fernand, Delphe Romain, Fourès Julien; après avoir triomphé des quadrettes de Cajarc, de Cahors, elle fut battue, à un point seulement, c'est-à-dire 17 contre 18, par la réputée quadrette de Figeac, qui compte cinq victoires aux cinq concours engagés. Cette défaite, des plus honorables, équivalait à une victoire, si l'on sait que notre société est de formation très récente. Limogne escompte, d'ailleurs, une revanche prochaine.

Ce jeu de boules, où l'adresse s'allie à la stratégie, avait attiré de nombreux spectateurs. La population fit un accueil sympathique aux joueurs, à leurs suiveurs, à tous nos visiteurs; ils dégustèrent, une fois encore, la cuisine la plus réussie et de couleur régionale dans tous les hôtels et restaurants, et les consommations de premier choix dans nos cafés.

Un concert des plus appréciés dans l'après-midi, et un bal, au début sous la halle, ensuite sur la place du monument, obtinrent un plein succès, grâce au dévouement du célèbre jazz Frick, de Figeac, et de l'équipe musicale de notre société locale, « La Fraternelle ».

En terminant le compte-rendu de nos fêtes, nous adresserons nos félicitations reconnaissantes à M. Cuvelot, président du Comité des fêtes; à M. Abadie, président de l'Amicale bouliste; aux membres respectifs du Comité et de l'Amicale; à la population tout entière, dont le dévouement et la générosité ont dépassé toutes nos prévisions. Le succès de nos fêtes est dû à la mise en commun de toutes les bonnes volontés, de toutes nos cordiales relations au profit de la collectivité locale. Limogne, comme les cités antiques, veut bannir à jamais l'individualisme. Travailleurs agricoles infatigables, commerçants émérites, fonctionnaires ou retraités, tous resteront unis pour la prospérité de la ville comme pour le succès de leurs fêtes.

En dévissant une pompe. — M. Dubrum, qui dirige un important matériel de battage, à Limogne, voulut dévisser la pompe à eau de sa machine encore chaude; un jet d'eau bouillante brûla la face dorsale de la main droite de l'imprudent mécanicien.

Dubrum, qui a reçu les soins du Docteur Ouvrier, devra se reposer quinze jours.

Cénevières

Après la Fête votive. — La fête votive de Cénevières favorisée par un temps splendide a été, en tous points, réussie. Nous félicitons d'abord le Comité des fêtes pour son organisation, ainsi que tous ceux ou celles qui l'ont aidé dans cette dure besogne. Nous remercions également du concours qu'a bien voulu prêter le « Rythmic-Jazz Cadurcien », sous la direction des Frères Moulhayrat. Ils nous ont fait entendre les morceaux les plus modernes et les plus variés. Aussi leur disons-nous à l'année prochaine. Nous devons adresser aussi nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de la fête sur l'eau. A ce propos, nous décernerons une mention spéciale à Mlle Jane Coudere et aux différents conducteurs de barques qui ont fait preuve d'une grande maîtrise. A tous ceux qui sont venus encourager les organisateurs, nous leur disons merci et à l'année prochaine.

Laramière

Accident. — M. X., de Laramière, conduisait une charrette de gerbes. Les boeufs prirent peur; le véhicule fut renversé et blessa le conducteur.

Le Docteur Ouvrier, appelé, constata des contusions multiples et une plaie de l'arcade sourcilière droite qui nécessita plusieurs points de suture. Vingt jours de repos sont prescrits.

Albas

Accident. — Un cycliste, qui avait le grand tort de ne pas éclairer son vélo à l'envers, dans la soirée, Mme Poujade, qui rentrait paisiblement chez elle et qui n'avait pu prévoir le danger dans l'obscurité.

Mme Poujade fut relevée avec de fortes contusions et dut être transportée chez le docteur de Luzech, pour recevoir les soins que nécessitait son état.

L'accident de Mme Poujade a d'autant plus ému la population qu'elle se montre vraiment très serviable, mettant fréquemment sa bonne volonté et ses connaissances d'infirmière au service de ses compatriotes.

Nous souhaitons que son accident n'ait pas de graves conséquences, et nous profitons de la circonstance, pour rappeler à plus de prudence les jeunes gens qui font sur leurs vélos, de la voltige sur nos places et avenues. Et c'est encore pire quand on oublie d'éclairer sa machine.

Duravel

Conseil municipal. — Dans sa dernière réunion le Conseil municipal a ouvert sa séance sur une allocution de M. Géliot, qui au nom de l'Assemblée a adressé des félicitations à M. le maire pour sa promotion récente dans l'ordre de la Légion d'Honneur, au titre de l'Education Nationale, M. le maire remercie M. Géliot et le Conseil de leur délicate attention à son égard.

Le Conseil après avoir accepté le budget additionnel de 1936 et le budget primitif de 1937 du Bureau de Bienfaisance approuvé à l'unanimité le compte administratif de la mairie pour 1935. Il approuve ensuite les propositions de M. le maire pour le budget communal supplémentaire de 1936, et pour le budget communal primitif de 1937.

L'excédent de l'exercice 1935 se montant à 69.488 fr., cette somme est reportée au budget additionnel de 1936 qui s'équilibre à la somme de 70.090 fr. en recettes et en dépenses.

Grâce au produit de recettes qui dépasse les prévisions, le nombre des centimes pour insuffisance de revenus est ramené de 113 à 89. De ce fait, le budget primitif de 1937 s'équilibre par un excédent de recettes de 21 fr.

Le Conseil demande l'autorisation de prélever, conformément à la loi, la somme de 3.000 fr. en faveur des chemins ruraux, sur le produit de la taxe vicinale qui s'élève à la somme de 21.761 fr.

Une somme de 1.000 fr. est affectée aux dépenses du Concours agricole qui se tiendra dans la commune les 12 et 13 septembre prochains.

Le Conseil décide la réfection, d'urgence, du chemin du cimetière et du

chemin qui raccorde la route de la Ginetste à l'Ecole des filles.

Deux demandes d'assistance aux vieillards reçoivent un avis favorable.

Aux avis planteurs de tabac. — Le chef de section de Duravel commença l'inventaire pour la 2^e partie, dans la commune, le 3 septembre au matin. Ces opérations comprennent la destruction des plantes de mauvaise venue, et le comptage des feuilles, l'éclairage étant effectué.

Prayssac

Rallye aérien. — Nous apprenons que le dimanche 30 août, à 16 heures, aura lieu un Rallye aérien, avec le concours gracieux de l'aviateur Pierre Moréno.

Des parachutes lestés seront lancés autour de la ville et des prix importants seront distribués aux concurrents qui les rapporteront.

Ceux-ci devront, obligatoirement, être inscrits avant le départ, qui aura lieu à 16 heures.

Tous renseignements seront donnés, en s'adressant au siège, mairie de Prayssac.

Le lundi, 31 août, une prime de 250 fr. sera distribuée aux coureurs cyclistes, offerte par le pilote, Pierre Moréno.

Les concurrents sont priés de se faire inscrire. — **Le Comité des fêtes.**

Fête locale. — La fête de Prayssac aura lieu les 29, 30 et 31 août.

Le Comité désire bien faire les choses à fait appel à l'un des meilleurs orchestres de la région, le « Modern Jazz Cadurcien », sous la direction de l'accordéoniste Rougier.

Dans un prochain numéro, nous donnerons le programme détaillé de ces trois journées de fêtes. — **Le Comité.**

Vers

Fête votive. — La fête votive de notre commune sera célébrée le 20 septembre. Les organisateurs préparent un programme d'attractions qui certainement sera apprécié par les nombreux visiteurs auxquels le meilleur accueil sera, comme chaque année, réservé.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Don au musée. — Nous sommes heureux de signaler un don fait au musée de l'hôtel de la Monnaie par Mme Banc, fille de notre excellent confrère, M. Teysières, contrôleur des P.T.T., en retraite.

Mme Banc a peint selon la facture qui lui est personnelle (déjà distinguée et sanctionnée dans des expositions parisiennes d'œuvres d'art) un paysage des rives figeacoises du Célé, vision fugitive au soleil tombant, saisie et fixée du coin du jardin familial où la jeune et délicate artiste se repose au temps de ses vacances.

Les connaisseurs remarqueront l'exactitude, la minutie de l'interprétation, la souplesse et l'harmonie des couleurs et la poésie qui se dégage de cette jolie toile traitée avec une foi sincère et touchante.

Cyclisme. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le Vélo-Club figeacois faisait disputer, dimanche, une grande course de vélo dotée par une maison d'apéritifs.

Malgré l'importance des prix, peu de coureurs s'étaient fait inscrire, mais la qualité remplaçait la quantité, puisque parmi les partants on notait le champion Jeff Maclair, Dauré, Gonzales, Desson frères.

Fort animée, la course, après une excursion dans le bassin bouillier, se déroula dans le Haut-Quey avec passage à Saint-Céré, Bretenoux et retour à Figeac par Gramat, Assier, etc.

L'arrivée eut lieu au sprint et quatre coureurs se présentèrent pour le disputer. Notre compatriote R. Desson coupa le premier la ligne d'arrivée, suivi de Maclair, puis Dauré et Gonzales.

Toutes nos félicitations à l'ami René Desson pour cette nouvelle victoire nettement remportée et merci aux organisateurs qui firent de leur mieux.

Cajarc

Décès. — Un mois de maladie m'a forcé à interrompre ma collaboration au Journal du Lot. C'est malheureusement avec de mauvaises nouvelles que je la reprends.

M. Paul Candé, grand blessé de guerre, qui habite Lyon, était venu passer quelque temps à Cajarc, avec sa mère et son frère retraité des chemins de fer.

Fortement gazé, M. Candé était déprimé et s'affaiblissait tous les jours. Il est décédé mardi chez sa mère.

Autre décès. — Mlle Marguerite Biassette, fille de notre chef cantonnier, était, depuis près d'un mois, en traitement à l'hôpital de Cahors, où elle avait subi une très grave opération. On espérait la sauver. Malheureusement des complications sont survenues et elle est décédée. Ses obsèques ont eu lieu à Cajarc, le jeudi 27 août.

La foire. — Peu de monde à cause des battages. Peu de transactions. Volaille à bas prix.

Légion d'honneur. — C'est avec plaisir que nous apprenons la nomination de M. Albert Duphénieux, auquel nous adressons nos vives félicitations.

Nécrologie. — Dimanche matin ont eu lieu les obsèques de Mme Veuve Marty, âgée de 80 ans, décédée samedi matin, après la messe de Cajarc. Mme Marty venait d'acheter, la veille, le terrain où elle devait être enterrée avec son mari. Condolances à la famille.

Comice agricole. — Le prochain comice agricole se tiendra à Cajarc le dimanche 27 septembre 1936. Comme chaque année, ce comice obtiendra un vif succès.

Carayac

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Pégourie, décédé à l'âge de 62 ans. M. Pégourie était maire depuis 16 ans de notre commune où il ne comptait que des sympathies.

A ses obsèques assistait une foule nombreuse venue de toutes les communes du canton qui avait tenu à rendre un dernier hommage au regretté disparu.

Au cimetière, au nom des maires des communes du canton de Cajarc, M. Andrieu maire de Cajarc a adressé un suprême adieu à son collègue et ami M. Pégourie.

Nous adressons à Mme Pégourie, à ses enfants, à la famille nos sincères condoléances.

Arrondissement de Gourdon

St-Germain-du-Bel-Air

Nos fêtes. — C'est le 29, 30 et 31 août qu'auront lieu les grandes fêtes de St-Germain. Elles sont ordinairement célébrées avec éclat, cette année-ci le comité composé d'anciens ayant déjà fait la fête ne négligera rien pour qu'elles surpassent de beaucoup les fêtes des années précédentes. Un programme et un orchestre de choix nous présagent des journées des plus attrayantes.

C'est avec plaisir que nous verrons, pour les environs nous rendre visite pour en relever l'éclat pourvu que le temps s'y prête.

Le meilleur accueil comme d'habitude est réservé aux visiteurs.

Labastide-Murat

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Pierre Pons, juge de paix honoraire, décédé à l'âge de 73 ans.

Ses obsèques ont été célébrées lundi, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. Vayssières, vice-président de la Société de secours mutuels, et Daynac, ancien juge au tribunal de Gourdon.

Nous adressons à Mme Pons, à la famille, nos sincères condoléances.

Bétaillé

M. Balthazar Ourdanabia, garagiste, occupé à la réparation d'une voiture, a eu une main fortement coincée et

contusionnée entre deux pièces de la machine. Plusieurs jours d'incapacité de travail.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est assemblé. Après l'exposé du receveur municipal, les budgets supplémentaires et primitifs du Bureau de bienfaisance sont adoptés à l'unanimité. Le compte de gestion de l'année 1935 est approuvé.

Les frais de représentation et de déplacement du maire ont été ramenés à 600 francs au lieu de 1.100 francs.

M. le Receveur ayant terminé son rapport, les divers budgets présentés sont adoptés.

Une demande de réfection de local, présentée par la directrice de l'école des filles n'est pas prise en considération.

A l'unanimité, vu l'état de délabrement, à l'intérieur, de la salle de la mairie, le Conseil décide de faire procéder à des réparations urgentes. Le travail doit s'effectuer courant septembre.

Les Quatre-Routes

Enquête. — La gendarmerie en quête sur la détonation, dans la cave de Mme veuve Valcille, 83 ans, de cadavres d'agneaux, de brebis. Il semble que cette femme, qui vit au milieu de tous ces cadavres en putréfaction, ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales.

Loterie Nationale

Mercredi soir, à eu lieu, à Vichy, le tirage de la 7^e tranche de la Loterie nationale.

Le numéro 714.010 gagne 3.000.000 de francs.

Les six numéros suivants gagnent chacun 1.000.000 fr. : 143.060, 891.594, 955.037, 030.477, 397.395, 452.231.

Les six numéros suivants gagnent chacun 500.000 fr. : 786.400, 027.218, 196.985, 133.038, 051.137, 595.452.

Les numéros finissant par :
1.306 gagnent 100.000 fr.
5.011 — 50.000 fr.
4.771 — 25.000 fr.
1.305 — 25.000 fr.
999 — 10.000 fr.
68 — 1.000 fr.

Les numéros finissant par 3 sont remboursés à 100 fr.

Les gagnants du gros lot

Pour la deuxième fois consécutive, le lot de trois millions de la Loterie nationale est gagné par des Mulhousiens. Dix garçons de café s'étaient partagés le gros lot de la 6^e tranche. Cette fois-ci, ce sont dix employés d'une entreprise de Mulhouse qui sont les heureux gagnants.

En Espagne

De Gibraltar. — Le croiseur gouvernemental « Cervantes » a bombardé la côte autour d'Algésiras.

Un radio de Tenerife annonce que 2.000 miliciens du front Guadarrama sont passés aux insurgés. On certifie que les rebelles d'Alcazar de Tolède résistent toujours.

De Madrid. — Le procès de 32 officiers rebelles incriminés dans le soulèvement de la garnison d'Alcala de Henares finira probablement aujourd'hui. L'accusation demande la peine de mort.

De Madrid. — Il serait question de l'établissement d'un commandant unique des forces gouvernementales.

Des miliciens venant de la montagne nord marchent sur Burgos.

On annonce que les aviateurs ont bombardé Séville, Cordoue, et que les forces loyales ont occupé Las Ermitas de Corodoba.

De Saragosse. — Le commandant en chef Teroto est entré à Saragosse. Ses troupes déclancheront, prochainement, une offensive contre Catalan, près de Saragosse.

D'Henage. — La lutte, au petit jour, a repris à Irun. L'aviation gouvernementale a survolé, bombardé les concentrations rebelles. L'artillerie est entrée, également en action. Le bruit court que les Gouvernementaux déclancheraient une attaque dans le secteur Andacain, à 15 kilomètres de St-Sébastien.

De Madrid. — Une nouvelle milice est arrivée à Valence, à la disposition du commandant militaire du front de Guadarrama.

donc rien ! Et c'est de moi que vous pensez « un état maladié !... De l'argent ! C'est tout ce que vous avez trouvé ?... »

Hors d'elle, maintenant, ne calculant plus ses actes, ni ses paroles, et sans s'apercevoir des gestes de dénégation de son compagnon, elle ouvrit son sac et saisit le cahier de sa mère qu'elle lança devant l'homme, immobile, médusé de son explosion.

— Ah ! Tenez ! Le voilà ! Lisez-le et vous comprendrez peut-être ! Vous comprendrez tout... Si vous pouvez comprendre !

El, hagard, le visage inondé de pleurs, elle s'enfuit, affolée, ne voulant pas qu'il pût jouir plus longtemps de ses larmes et de son désespoir.

Dans la nuit noire le train roulait et franchissait stations et frontières. Tassée dans le coin du compartiment de première classe où elle avait pris place avec Alex, Gysille, les yeux dans la vague des glaces obscures, demeurait silencieuse.

Emu par l'air sombre de sa compagnie, Le Gurum se livrait à toutes les suppositions, car, de son entrevue avec de Wriss, elle ne lui avait rien raconté.

Lorsque la jeune fille l'avait rejoint au café où il l'attendait, elle portait des traces de larmes encore mal séchées et, au tremblement de ses mains, au trouble de ses grands yeux angoissés, à son air désabusé, il avait

REMERCIEMENTS et AVIS DE NEUVAIN

Madame Pierre PONS ;
Madame et Monsieur le docteur ALAZARD et toute la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ou qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Pierre PONS

Juge de paix honoraire.
Le Service de Neuvaine aura lieu le lundi 31 août, à 9 h. 30, en l'Eglise de Labastide-Murat

L'anémie dans les campagnes

Malgré le grand air, il arrive aussi qu'on s'affaiblisse dans les campagnes car les travaux y sont rudes. Si vous maigrissez, si vous perdez l'appétit, si le travail vous semble plus dur, prenez donc, avant vos repas, un verre à madère du bon vin fortifiant que vous ferez vous-même, instantanément, en versant dans un litre de vin un flacon de Quintonine. Rapidement vous récupérez forces et appétit et vous apprécierez la Quintonine dont le prix est de 4 fr. 95. Ties Phies et Phie Orliac à Cahors.

Marcelle FRANCE

Recevra à l'Hôtel TERMINUS
le vendredi 28 et le samedi 29 août
à partir de 9 heures du matin

A VENDRE D'OCCASION

Tuiles canal

Bon réemploi
S'adresser : Entrepise SOUPIRE, rue Emile-Zola, Cahors.

TOURISTES-GOURMETS

Allez chez

Cassagnolle René

Hôtel de Londres
MONPAZIER (Dordogne)

Prix d'excellence
de l'Académie du Périgord

Déménagements

Groupages réguliers

Demi-tarif en retour
CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors

PETIT, 65, rue Dulong, PARIS
(Carnot 46-57)

Maison à vendre

à Cabessut

Libre de suite
avec petit jardin et granges, électricité

2^e petite propriété, route d'Arcambat

Bas prix
S'adresser Bureau du Journal

A LOUER

dans maison neuve

BELLE CHAMBRE

indépendante, meublée ou non meublée,
chauffage central.

S'adresser : Bureau du Journal.

ETUDE

DE

M^o BOYER

HUISSIER A CAHORS

4, rue Blanqui

VENTE VOLONTAIRE

aux

Enchères publiques

Le dimanche 6 septembre 1936, à

deux heures du soir, il sera procédé à

Montcuq (Maison Sarda (à la patte

d'Oie) à la vente aux enchères publi-

ques d'un mobilier complet compre-

nant : lits, armoire à glace, buffet, chaises,

tableaux, fauteuils, glaces, cuisinière,

vaisselle, etc., argenterie diverse, vins

fin, etc.

12 0/0 en plus au comptant.

BOYER.

FILLE DE PRINCE

ROMAN PAR

MAX DU VEUZIT

Déjà, il le jetait au fond d'un tiroir, aussi vite refermé à clef.

Comme elle suivait ses gestes, un peu interdite, il expliqua :

— Vous admettez que ce papier me concerne autant que vous ! Mon nom y figure tout entier...

Avec quelle maîtrise formidable de ton et de gestes il pouvait parler et agir !

— Maintenant, avant de partir, donnez-moi votre adresse ?

— Oh !... A quoi bon, puisque...

— Vous connaissez bien la mienne, vous !... Je désire, d'ailleurs, avoir la possibilité de vous rejoindre... Ne serait-ce que pour savoir d'où viennent les coups que vous pourriez me porter...

Comme avec horreur elle protestait d'un geste de la main, il haussa les épaules, désabusé :

— Peut-on savoir ?... Nous disons donc : vous habitez à ?

Comme un automate, la tête vidée, lasse à ne plus pouvoir réfléchir, elle débita machinalement l'adresse de Maryvonne, le nom du village, du département.

Elle était bouleversée... Presque hypnotisée par ce qui se passait en elle... entre eux... à cette minute finale d'une séparation qui allait être définitive.

Etait-ce la certitude qu'elle ne reverrait plus jamais ce père dont elle avait rêvé si longtemps ?... Dont son imagination filiale avait fait un héros magnifié ?... Ou l'inexprimable regret de tout ce qui aurait pu être, s'il l'avait voulu ?... Ou l'inutilité de ces vingt ans d'espoir et d'attente ?

Elle ne comprenait pas son trouble et sa pensée chancelait.

Peut-être, après tout, son émoi était-il fait d'une impondérable double vue... Véritable télépathie aux connexions secrètes... comme si, sous l'atmosphère insensible de Gys de Wriss et à son insu, un sans-fil mystérieux, né d'une affinité impalpable, lui révélait à cette minute-là une émotion pareille à la sienne.

Bibliographie

Vient de paraître, à l'Argus — Doyen des Bureaux d'Extraits de Presse de France et de l'Étranger —, la nouvelle édition, la septième de :

« Nomenclature des Publications en Langue française du Monde entier ».

C'est un volume très documenté, genre de travail unique, classé méthodiquement, contenant plus de 15.000 noms de Périodiques différents en langue française, dont chacun d'eux posséderait un exemplaire.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

P.-O.-Midi

Pour vos bonnes nuits de voyage !

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1^{re} classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1^{re} classe ; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

Le Baptême des Cloches de la Collégiale de Villefranche-de-Rouergue aura lieu le 6 septembre 1936.

Veillez noter qu'à cette occasion P.O.-Midi délivrera les 5 et 6 septembre des billets spéciaux, aller et retour, à demi-tarif.

P.-O.-Midi

Pour la guérison des :

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanniques phosphatées

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D^r ORTEL
Ancien Extérieur des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Prix du flacon : 15 francs

tarif (avec minimum de perception de : 12 fr. en 1^{re} classe, 8 fr. en 2^e classe, 5 francs en 3^e classe pour les adultes ; 6 francs en 1^{re} classe, 4 fr. en 2^e classe, 3 fr. en 3^e classe pour les enfants de 3 à 7 ans), pour Villefranche-de-Rouergue, au départ des gares situées sur les sections de lignes de Capdenac à Figeac, Cahors, Rodez et Salies-Courbatières, Lexos à Najac et Montauban, Albi à Rodez.

Billets valables jusqu'au 7 septembre à midi.

Renseignez-vous dans les gares intéressées

Grands réseaux de Chemins de fer français

Pour permettre aux voyageurs qui traversent Paris de se décharger de leurs bagages à main, les Grands Réseaux de Chemins de fer ont organisé un service spécial de transport de ces colis de gare d'arrivée à gare de départ de Paris.

Les bagages à main remis à l'arrivée, à la consigne désignée d'une gare tête de ligne, sont transportés, sur demande, dans un très bref délai, à la consigne au départ d'une autre des principales gares parisiennes moyennant un versement de 1 franc par colis avec minimum de 4 francs par envoi.

Pour tous renseignements, s'adresser aux agents des gares et aux bureaux de renseignements.

gares situées sur les sections de lignes de Tulle, St-Denis-près-Martel à Brive ; St-Denis-près-Martel, Capdenac à Aurillac ; Flaujac, Cahors, Villefranche-de-Rouergue, Décazeville, Rodez à Capdenac et des gares de Martel, Souillac, Gourdon.

Renseignez-vous dans les gares intéressées.

Grands réseaux de Chemins de fer français

Pour permettre aux voyageurs qui traversent Paris de se décharger de leurs bagages à main, les Grands Réseaux de Chemins de fer ont organisé un service spécial de transport de ces colis de gare d'arrivée à gare de départ de Paris.

Les bagages à main remis à l'arrivée, à la consigne désignée d'une gare tête de ligne, sont transportés, sur demande, dans un très bref délai, à la consigne au départ d'une autre des principales gares parisiennes moyennant un versement de 1 franc par colis avec minimum de 4 francs par envoi.

Pour tous renseignements, s'adresser aux agents des gares et aux bureaux de renseignements.

Plaisirs d'été P.-O.-Midi

Un voyage enchanteur aux Pyrénées

Train des Pyrénées Centrales pour Luchon (2^e et 3^e classes), à nombre de places limité. — 60 0/0 de réduction.

Partant dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 août 1936 de Brive à 1 h. 37 ; arrivée à Luchon à 7 h. 25. Retour individuel par les trains du service régulier à partir du 1^{er} septembre.

Prix des billets aller et retour pour Luchon : au départ de Brive : 2^e classe : 90 fr. ; 3^e classe : 60 francs.

Billets d'excursions au départ de Luchon pour la visite des Pyrénées. Réduction 60 0/0.

Billets complémentaires avec 50 0/0 de réduction, délivrés au départ des principales gares de tous les Réseaux français pour permettre de rejoindre le train spécial.

Pour tous renseignements, adressez-vous aux gares.

Plaisirs d'été P.-O.-Midi

Le charme saisissant des Pyrénées arégoises, les beautés grandioses du Pays Cerdan, à la portée de tous grâce au Train des Pyrénées de l'Est (2^e et 3^e classes), à nombre de places limité, 60 0/0 de réduction.

Partant dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 août 1936, de Brive, départ 1 h. 37 ; Ax-les-Thermes, arrivée 7 h. 22 ; La Tour-de-Carol, arrivée 8 h. 40 ; Font-Romeu, arrivée 9 h. 56. Retour individuel par les trains du service régulier, à partir du 1^{er} septembre.

Prix des billets aller et retour de Brive à Font-Romeu, par Ax-les-Thermes, 2^e classe : 100 francs ; 3^e classe : 70 francs. Validité 8 jours (faculté de prolongation).

Billets complémentaires avec 50 0/0 de réduction, délivrés au départ des principales gares de tous les Réseaux français pour permettre de rejoindre le train spécial.

Pour tous renseignements, adressez-vous aux gares.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

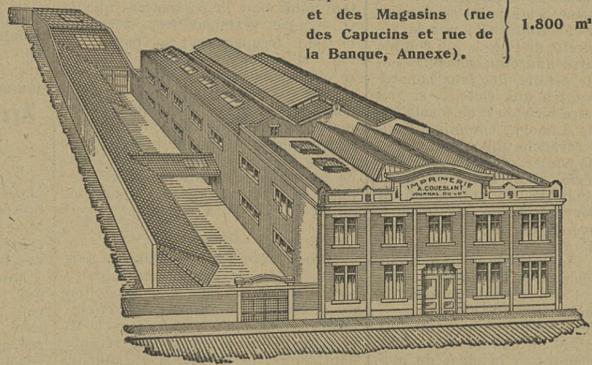
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

SERVICE D'ÉTÉ 1936

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.
PARIS (Orsay) dép.	19	55	20	25	22	5	»	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	»	»	»	»	»	»
SOUILLAC... dép.	15	31	»	20	37	22	17	22 45
LIMOGES... dép.	15	31	»	0	24	1	47	3 7 5 25
LIMOGES... arr.	17	1	»	0	27	1	52	3 12 5 41
BRIVE... arr.	17	1	»	1	43	3	18	4 35 7 22
Gignac-Cressensac... dép.	8	3	12	28	17	7	18	3
SOUILLAC... dép.	8	3	12	28	17	7	18	3
CAZOULES... dép.	9	1	13	36	17	44	18	56
La Chap.-d-Mareuil... dép.	9	1	13	36	17	44	18	56
Lamothe-Fénelon... dép.	9	1	13	36	17	44	18	56
Nozac... dép.	9	1	13	36	17	44	18	56
GOURDON... dép.	9	1	13	36	17	44	18	56
Saint-Clair... dép.	9	1	13	36	17	44	18	56
Dégagnac... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thézac-Peyril... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus... dép.	10	3	14	38	—	—	—	—